



Hôpitaux Civils de Colmar

Pasteur - Pasteur 2 - Le Centre pour Personnes Agées
39, avenue de la Liberté - 68024 COLMAR CEDEX
Tél : 03-89-12-40-00 / Fax : 03-89-12-42-98
site internet : www.ch-colmar.fr

Direction des Ressources Humaines Développement des compétences et formations

Téléphone : 03 89 12 46 69
Télécopie : 03 89 12 45 38

Etablissement certifié par la Haute Autorité de Santé

Affaire suivie par Julie WITWICKI
☎ 03.89.12.52.97
✉ concours@ch-colmar.fr

Colmar, le 30 novembre 2022

AVIS DE CONCOURS AGENT DE MAITRISE

TYPE DE POSTE A POURVOIR :

- Grade : Agent de maitrise
- Mode de recrutement : Concours interne sur titres complété d'épreuves
- Nombre de postes : 2
- Spécialité : Génie Civil

CONDITIONS POUR CONCOURIR :

Peuvent faire acte de candidature, les fonctionnaires et agents des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi du 9 janvier 1986 susvisée, aux fonctionnaires et agents de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent, aux militaires ainsi qu'aux candidats en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale.

Les candidats mentionnés à l'alinéa précédent doivent justifier de trois années au moins de services publics au 1er janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé.

Ce concours est également ouvert aux candidats justifiant de quatre ans de services auprès d'une administration, d'un organisme ou d'un établissement mentionnés au deuxième alinéa du 2° de l'article 29 de la loi du 9 janvier 1986 susvisée, dans les conditions fixées par cet alinéa.

MODALITES DU CONCOURS :

Le concours comporte :

- Une phase d'admissibilité consistant en l'examen par le jury du dossier de sélection ;
- Une phase d'admission consistant en une épreuve pratique suivie immédiatement d'un entretien avec le jury.

PIECES A FOURNIR IMPERATIVEMENT POUR L'INSCRIPTION :

A l'appui de leur demande de candidature, les candidats doivent joindre les pièces suivantes :

- Une demande d'admission à concourir motivée
- Les diplômes, titres et certificats dont ils sont titulaires ;
- Un curriculum vitae établi par le candidat sur papier libre ;
- Un état des services accomplis.

Le dossier de candidature doit parvenir à l'attention de Monsieur le Directeur des Hôpitaux Civils de Colmar – Direction des Ressources Humaines - 39, avenue de la Liberté – 68024 COLMAR Cedex.

DELAI DE RIGUEUR POUR L'INSCRIPTION :

15 janvier 2023, le cachet de la poste faisant foi.

Le Directeur des Hôpitaux Civils
Pour le Directeur et par délégation,
Le Directeur Adjoint

Jérôme DELSOL